

28 nov 2025 -19:20

Appartient à [Conseil des ministres du 28 novembre 2025](#)

## Nomination des membres de la Commission des normes comptables

Sur proposition du ministre de l'Economie David Clarinval, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant nomination des membres de la Commission des normes comptables.

Sont nommés membres de la Commission des normes comptables pour un terme de six ans :

- sur proposition du ministre des Finances

- Jeroen JACOBS
  - Steven VANDEN BERGHE

- sur proposition de l'Autorité des services et marchés financiers

- Thierry LHOEST

- sur proposition du Conseil de l'Institut des réviseurs d'entreprises

- Marleen MANNEKENS

- sur proposition du Conseil de l'Institut des conseillers fiscaux et des experts-comptables

- Sylvia THIENPONT
  - Samah ISMAEL-DUGARDIN

- sur proposition de la ministre des Classes moyennes choisie sur des listes doubles présentées par les organisations représentatives des Classes moyennes

- Julie LEROY

- sur proposition du Conseil central de l'économie

- Laurence PINTE
  - Robbe REYNS

- Dominique DARTE
  - Erwin HUYS
- 
- sur proposition du ministre de l'Economie
    - Véronique TAI
    - Laurent GHEERAERT
- 
- sur proposition de la ministre de la Justice
    - Jan VERHOEYE
- 
- sur proposition de la ministre du Budget
    - Filip HENDRICKX
- 
- sur proposition du ministre des Classes moyennes
    - Jean-François WUILLAUME
- 
- sur proposition de la Banque nationale de Belgique
    - Claude LOUCKX

Jan VERHOEYE est nommé président de la Commission des normes comptables pour un terme de six ans.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

David Clarinval, Vice-premier ministre et ministre de l'Emploi,  
de l'Economie et de l'Agriculture  
Rue Ducale 61  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://clarinval.belgium.be>  
[info@clarinval.belgium.be](mailto:info@clarinval.belgium.be)

Caroline Dubois  
Porte-parole (FR)  
+32 471 81 84 00  
[caroline.dubois@clarinval.belgium.be](mailto:caroline.dubois@clarinval.belgium.be)

Koen Peumans  
Porte-parole (NL)  
+32 473 81 11 06  
[koen.peumans@clarinval.belgium.be](mailto:koen.peumans@clarinval.belgium.be)